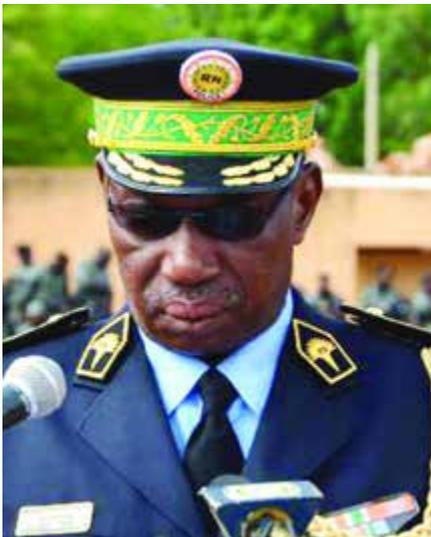




LETTRE D'INFORMATION



Souley BOUBACAR

Directeur général de la Police nationale
du Niger.

DANS CE NUMÉRO

ÉDITORIAL	1
À LA UNE	2
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	4
LE COIN DES EXPERTS	6
LE MOT DE LA FIN	7

ÉDITORIAL

L'Afrique de l'Ouest est aujourd'hui à la croisée des chemins. En effet, les risques sécuritaires auxquels fait face la région nous obligent à faire des choix forts pour garantir la sécurité de nos populations et de leurs biens. C'est pourquoi le Comité des chefs de police de l'Afrique de l'Ouest (CCPAO) a exprimé le souhait de disposer d'outils modernes qui s'affranchissent des frontières afin de lutter plus efficacement contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée : ainsi donc est né le programme SIPAO, mis en œuvre par Interpol et financé par l'Union européenne.

Le Niger, carrefour entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au sud du Sahara, conscient des nombreux risques liés à sa situation géographique, a fait le choix de participer au programme SIPAO en tant que pays pilote. Ainsi, depuis l'inauguration du DACORE en septembre 2015, qui marque officiellement le début du programme, beaucoup d'actions ont été accomplies avec succès :

- > Mise en place d'une salle de formation et formation de 100 opérateurs ;
- > Mise en place de 26 sites dans la ville de Niamey ;
- > Interconnexion des sites avec le DACORE ;
- > Mission d'échange de bonnes pratiques entre les SPOC des pays francophones et lusophones de la CEDEAO au Niger ;
- > Utilisation du programme SIPAO pour la sélection des participants au Sommet extraordinaire de l'UA 2019.

Cependant, notre pays n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. En effet, avec l'aide des autorités nationales et de nos partenaires, les actions suivantes ont été planifiées :

- > Création d'un budget de fonctionnement pour le programme SIPAO ;
- > Extension du réseau aux sites des Régions (provinces).

Bon vent au programme SIPAO pour la sécurité de nos populations !



Ce programme est
financé par l'Union
Européenne

À LA UNE

Les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO exhortent les pays de la région à respecter leur engagement en faveur d'une mise en œuvre efficace du programme SIPAO

La 55ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est tenue le 29 juin 2019 à Abuja, en République fédérale du Nigéria, sous la présidence de S.E. Muhammadu Buhari, président de la République fédérale du Nigéria et président en exercice de la Conférence, à laquelle ont assisté plus de 13 présidents.

Après avoir passé en revue les sujets d'actualité au sein de la région, les présidents se sont exprimés sur la situation sécuritaire, et notamment la lutte contre le terrorisme dans la région. À cet égard, des échanges fructueux et constructifs ont eu lieu sur le Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest (SIPAO), un outil destiné à lutter contre la criminalité transnationale et le terrorisme. Au terme des discussions, à l'alinéa 36 du rapport final, la Conférence a réaffirmé :

« [...] son attachement à la mise en œuvre du programme SIPAO et exhorte les États membres à s'acquitter de leurs obligations respectives afin d'accélérer la mise en œuvre du programme. La Conférence demande en outre à la

Commission de la CEDEAO de poursuivre, en collaboration avec les ministres en charge de la sécurité, le suivi de ce programme afin d'assurer le déploiement de la composante « Système automatisé de reconnaissance d'empreintes digitales » (AFIS) dans tous les États membres. »

Quelques jours avant les chefs d'État et de gouvernement, le Conseil de Médiation et de Sécurité (CMS) de la Commission de la CEDEAO a réitéré son engagement envers le programme SIPAO, tout en demandant aux pays de la région de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre efficace du programme SIPAO.

Cet appui institutionnel des instances de la CEDEAO au programme permettra d'accélérer son déploiement dans les pays en vue de la mise en place rapide de la plateforme régionale de partage de données criminelles.

À LA UNE

Le programme SIPAO s'illustre dans le cadre de l'opération ADWENPA IV

L'opération Adwenpa IV, qui s'est déroulée simultanément dans 13 pays d'Afrique de l'Ouest du 16 au 22 juillet 2019, a vu la participation des centres nationaux SIPAO de trois pays pilotes (Bénin, Ghana et Niger).



Réunion bilan de l'opération ADWENPA, 26 juillet 2019, Abidjan (Côte d'Ivoire)

L'opération Adwenpa est la phase opérationnelle du projet INTERPOL de renforcement de la gestion des frontières en Afrique de l'Ouest, une initiative de la Direction du Renforcement des capacités et de la formation, qui bénéficie d'un soutien financier de l'Office fédéral allemand des Affaires étrangères. Comme son nom l'indique, ce projet vise à renforcer les capacités en matière de gestion des frontières en Afrique de l'Ouest en s'appuyant sur les capacités policières d'INTERPOL.

La participation du programme visait à soutenir l'opération Adwenpa afin qu'elle atteigne les objectifs susmentionnés en permettant, en plus des outils et services proposés par INTERPOL, de consulter les nouvelles bases de données nationales. Cette consultation a consisté à interroger les bases

de données SIPAO nationales afin d'identifier des personnes recherchées ou constituant une menace potentielle, des véhicules volés et des documents de voyage volés, signalés au niveau national et non répertoriés dans les bases de données d'INTERPOL.

Cette participation a grandement contribué à la réussite de l'opération. En effet, dans l'un des pays, la base de données a permis d'identifier formellement un passager répertorié dans la base pour des faits de cybercriminalité, constituant ainsi un danger potentiel pour son pays d'accueil. Le pays tiers a été prévenu de l'arrivée de cet individu sur son territoire afin qu'il puisse mettre en place des mesures préventives.

Ce succès illustre parfaitement la pertinence opérationnelle de la base de données SIPAO en tant qu'outil efficace de prévention et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes à travers le partage automatisé des données de police.

Cette première expérience a offert la possibilité au programme :

- > d'évaluer de façon pratique la maîtrise de l'outil SIPAO par les utilisateurs nationaux ;
- > d'inciter de nouveau les pays à alimenter la base de données pour une utilisation plus efficace ;
- > d'encourager une adoption nationale du système SIPAO ;
- > de recenser certains dysfonctionnements en vue de la mise à jour de l'application.

Le programme participera à d'autres projets opérationnels dans la région pour renouveler cette expérience réussie.

Le Sénégal officialise sa participation au programme SIPAO par la signature du protocole d'accord avec INTERPOL

Dans le cadre de sa collaboration avec les pays bénéficiaires, le programme SIPAO a élaboré un protocole d'accord commun avec ces pays en vue d'encadrer sa mise en œuvre. Ce protocole d'accord rappelle les droits et devoirs de chaque partie dans le cadre de la mise en œuvre du système SIPAO.

À l'instar de la Sierra Leone, du Libéria, de la Gambie, de la Mauritanie, du Mali, de la Guinée, du Nigéria et du Togo, le Sénégal a procédé à la signature de ce protocole d'accord.

Cette cérémonie de signature, qui s'est tenue le mercredi 19 juin 2019, a été présidée par M. Aly N'gouille N'Diaye, ministre de l'Intérieur, et de M. Carl Alexandre, Directeur exécutif d'INTERPOL chargé des partenariats et de la planification.

Cette signature aura sans aucun doute un effet catalyseur sur la mise en œuvre du programme dans le pays et renforcera les capacités techniques et opérationnelles des services chargés de l'application de la loi de la Teranga.



Cérémonie de signature du protocole d'accord entre le ministre de l'Intérieur du Sénégal et le Directeur exécutif d'INTERPOL chargé des partenariats et de la planification, 19 juin 2019, Dakar (Sénégal)

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les services chargés de l'application de la loi du Mali adoptent le programme SIPAO.

Du 26 au 28 juin 2019, une séance d'information et de sensibilisation sur le programme SIPAO à l'attention des agents chargés de l'application de la loi s'est tenue à Bamako, au Mali.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur général adjoint de la Police nationale, aux côtés de l'ambassadeur, chef de mission de la DUE au Mali, le directeur du programme SIPAO et l'adjoint du B.C.N. INTERPOL, représentant le point de contact national SIPAO.

Dans leurs allocutions, ils ont chacun rappelé l'importance du programme SIPAO dans la lutte contre la criminalité dans le contexte sécuritaire, surtout au Mali, et réaffirmé leur engagement en faveur de sa mise en œuvre avant d'inviter les participants à être les ambassadeurs du programme SIPAO à l'issue de la session.

La cérémonie d'ouverture a aussi vu la participation des représentants d'EUCAP Sahel, d'EUTM Mali, de la MINUSMA et des autorités locales ainsi que des agents des services nationaux chargés de l'application de la loi.

Durant les trois jours, l'officier pays, M. Akizi AKALA, ainsi que l'équipe du Centre national de documentation criminelle (CNDC) ont présenté aux participants :

- > le programme SIPAO : sa genèse, ses objectifs, les acteurs et les étapes de sa mise en œuvre ;
- > le système SIPAO : son rôle, son fonctionnement et ses fonctionnalités ;
- > la mise en œuvre du système SIPAO au Mali : les différentes étapes depuis 2012, le cadre juridique, le DACORE et son fonctionnement, l'expérience des agents en matière d'alimentation quotidienne de la base de données, le fonctionnement des postes distants autonomes actuels et la question de l'interconnexion en cours de réalisation ;
- > la démonstration du fonctionnement de l'application SIPAO.



Cérémonie d'ouverture de la séance de sensibilisation et d'information, 26 juin 2019, Bamako (Mali)

Tous ces modules ont été suivis avec intérêt par les participants, qui ont reconnu l'impact positif et la révolution que le système va introduire en matière d'enquête dans le travail quotidien des agents de l'application de la loi. Ils ont souhaité une interconnexion rapide en faveur d'une utilisation efficace du système.

Tous les participants étaient visiblement conscients de l'importance de l'échange d'informations pour une lutte plus efficace et de l'application SIPAO qui permet de résoudre le problème des données au format papier, qu'il est difficile de gérer au quotidien et, surtout, de partager avec les autres services. Ils se sont engagés à transmettre ce qu'ils ont appris aux services compétents qui n'ont pas eu la chance d'y participer.

Dans le cadre de son plan de communication, le programme SIPAO prévoit de tenir ses prochaines séances d'information et de sensibilisation au Niger, au Ghana et au Bénin à partir de septembre pour renforcer l'adoption et une meilleure utilisation du système.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Le programme SIPAO dote le Libéria et la Gambie de matériel informatique pour le déploiement du système



Ayant rejoint le programme en novembre 2017 lors de la troisième phase financée par le 11ème Fonds européen de développement (FED), le Libéria et la Gambie sont les premiers pays signataires du protocole d'accord avec INTERPOL dans le cadre de la mise en œuvre du système SIPAO.

Afin de concrétiser cet engagement et de débiter les travaux de numérisation des données policières au format papier, le programme SIPAO a procédé à la remise de dons d'équipements, composés de stations de travail, de scanners et de serveurs.

La remise officielle de ces équipements a eu lieu en Gambie le 3 juillet 2019, en présence du ministre de l'Intérieur ainsi que des représentants de la CEDEAO et de l'Union européenne, puis au Libéria le 5 juillet 2019, avec la participation du

ministre de l'Administration publique ainsi que des représentants de la CEDEAO et de l'Union européenne. INTERPOL a été représentée lors de ces deux cérémonies par le Directeur de la Planification et du Développement.

Il convient de souligner que la Gambie et le Libéria ont déjà trouvé les locaux qui abriteront le futur centre de recueil et d'enregistrement des données SIPAO et travaillent à leur réhabilitation. L'inauguration de ces centres pourrait intervenir à la fin de l'année 2019.

En marge de cette cérémonie, la délégation du programme SIPAO a pu échanger avec les autorités locales de ces deux pays sur la stratégie de mise en œuvre du système au niveau national.

Les points de contact nationaux du programme à l'école formés au système SIPAO au Niger et au Ghana.

Visite des points de contact anglophones du programme SIPAO au centre de recueil de données (DACORE), 10 juillet 2019, Accra (Ghana)

Le programme SIPAO a organisé une mission d'échange de bonnes pratiques au Niger et au Ghana à l'attention des points de contact nationaux du programme dans le souci de faire bénéficier les nouveaux pays de l'expérience des pays pilotes.

Ces missions d'échange se sont tenues respectivement au Niger les 11 et 12 juin 2019 avec les points de contact nationaux des pays francophones et lusophones, et au Ghana les 10 et 11 juillet 2019 avec les points de contact nationaux des pays anglophones.

Ayant pris part à la mission à Niamey, les points de contact nationaux du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, de la Mauritanie, du Sénégal et du Togo ont eu l'opportunité de s'entretenir avec les autorités nigériennes, dont le point de contact national, le Directeur général de la Police et le Haut Commandant en second de la Gendarmerie nationale. Ces autorités leur ont donné des conseils quant à la mise en œuvre efficace du programme SIPAO dans leurs pays respectifs. La visite des installations du Système, dont le centre SIPAO et les sites distants (notamment la division du fichier central de la Gendarmerie), a permis aux participants de comprendre le fonctionnement du système et son architecture.

Poursuivant le même objectif, les points de contact nationaux de la Gambie, du Libéria, du Nigéria et de la Sierra Leone ont profité de l'expérience du Ghana. En plus des échanges fructueux et instructifs avec le point de contact national, le Directeur général de la Police et le Contrôleur général à l'immigration, l'occasion leur a été donnée d'observer le travail des opérateurs de saisie au sein du centre SIPAO, mais aussi au service de l'immigration et au commissariat de Kaneshie.

Ces missions d'échange de bonnes pratiques ont aussi permis de créer une synergie entre les points de contact nationaux et de jeter les bases d'une collaboration franche et durable entre ceux-ci dans le cadre de la mise œuvre du programme SIPAO.



Visite des points de contact francophones et lusophones du programme SIPAO au service des fichiers de la Gendarmerie nationale du Niger, 11 juin 2019, Niamey

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Le Directeur exécutif d'INTERPOL chargé des partenariats et de la planification échange sur la mise en œuvre du programme SIPAO avec les autorités ivoiriennes

Pays hôte de l'équipe du programme SIPAO depuis novembre 2017, la Côte d'Ivoire a reçu la visite de M. Carl Alexandre, Directeur exécutif d'INTERPOL chargé des partenariats et de la planification, les 19 au 20 juin 2019. Cette visite a été placée sous le signe de la redynamisation de la mise en œuvre du programme SIPAO dans le pays.

Poursuivant cet objectif, le Directeur exécutif a rencontré divers membres des autorités ivoiriennes impliquées dans le processus de mise en œuvre du programme SIPAO. Il a respectivement eu des échanges avec le Chef du Bureau central national INTERPOL, le Directeur de la Police criminelle, le Directeur général de la Police nationale, le Directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, le Représentant de l'Union

européenne en Côte d'Ivoire ainsi que le Haut Commandant de la Gendarmerie nationale.

Au cours de ces rencontres, les discussions ont gravité autour de l'implication des autorités ivoiriennes dans la réussite de la mise en œuvre du programme SIPAO, mais également de la signature du protocole d'accord entre le gouvernement ivoirien et INTERPOL, dont l'échéance a été fixée au mois de septembre 2019 par le dernier comité de pilotage du programme.

Au terme de ces échanges, tout en soulignant l'importance du programme SIPAO dans l'assainissement de l'environnement sécuritaire en Afrique de l'Ouest, les autorités ivoiriennes ont rassuré leur hôte quant à l'engagement

et la détermination de la Côte d'Ivoire à mener à bien la mise en œuvre du système. Ils ont aussi rassuré INTERPOL quant à la signature imminente du protocole d'accord.

La Police nationale du Ghana dote son centre SIPAO d'un véhicule de liaison.

Les autorités ghanéennes ont procédé à la remise d'un véhicule de liaison au centre de recueil et d'enregistrement SIPAO.

Fruit de leur volonté de pérennisation du programme SIPAO, ce véhicule servira à faire la liaison entre le DACORE et les différents sites distants installés dans la capitale Accra et, prochainement, dans les régions en vue de résoudre les problèmes techniques liés au système.

Il est important de rappeler que plus de 35 postes SIPAO sont installés dans la capitale et répartis entre les différents services chargés de l'application de la loi, dont les services de police, les services d'immigration et le service pénitencier.

Cette action de la hiérarchie policière du Ghana mérite d'être saluée et démontre l'engagement du pays en faveur de la mise en œuvre efficace du programme SIPAO sur l'ensemble du territoire.

CONCLUSION

Où en sommes-nous ?



Richard GOTWE

Directeur du programme SIPAO

Ces derniers mois, l'équipe n'a pas ménagé ses efforts sur le terrain afin de poursuivre la concrétisation du programme SIPAO. Le programme ayant été mis en œuvre en plusieurs phases depuis 2012, nous observons donc une disparité de l'état d'avancement dans les pays que je vais vous résumer dans les

lignes qui suivent, puis je vous présenterai en quelques mots les prochains grands rendez-vous du programme.

Les pays pilotes sont bien évidemment à un niveau plus avancé. Ils sont tous dotés d'un centre SIPAO (DACORE), dont le degré d'opérationnalisation varie d'un pays à l'autre. Les DACORE qui ont été mis en place dans ces pays leur fournissent la capacité de recueillir, centraliser et enregistrer les données de police. Des cas d'utilisation du système dans le cadre d'affaires ont été enregistrés. La participation du Bénin, du Ghana et du Niger à la dernière opération ADWENPA, une initiative d'INTERPOL financée par le gouvernement allemand qui vise à renforcer la sécurité des frontières en Afrique de l'Ouest, témoigne du chemin parcouru. Ces pays pilotes sont aujourd'hui dans une phase d'extension du système SIPAO au-delà du DACORE dans la capitale, et même au-delà de la capitale s'agissant du Bénin. Notre objectif est de continuer à former le plus grand nombre d'agents et opérateurs à l'utilisation du système, de pouvoir, d'ici la fin de l'année, connecter les systèmes nationaux de ces pays au réseau I-24/7 d'INTERPOL et, ainsi, de permettre aux agents et opérateurs de consulter les bases de données mondiales d'INTERPOL à partir de leur station SIPAO nationale. Il convient également de noter qu'étant donné que le Niger dispose déjà d'un système automatisé d'empreintes digitales (FAED), le programme va s'atteler, dans les prochaines semaines, à l'interconnexion entre ce système et le système SIPAO.

Nous avons connu un retard lors du lancement de la phase 3 de transition, qui a débuté en 2016. Les premières concrétisations de notre action ont vu le jour en 2018. À ce jour, les stations de numérisation ont été déployées au Tchad, les locaux attribués par les autorités tchadiennes pour abriter le DACORE ont été rénovés et sont en attente de l'installation des serveurs qui interviendra dans les prochaines semaines. Au Burkina Faso, le don d'un premier lot d'équipements a permis d'étendre encore davantage le système national IRAPOL que les autorités de ce pays ont décidé de conserver. Grâce à la signature du protocole d'accord avec ce pays, nous allons pouvoir entamer, dans les prochains jours, la suite de notre action, et notamment la connexion au réseau I-24/7 d'INTERPOL. La Mauritanie a reçu ses premiers équipements, a presque finalisé la mise en place du cadre juridique et a déjà attribué des locaux pour la création du DACORE.

Pour les autres pays qui nous ont rejoints en novembre 2017, dans le cadre de la phase 3 du déploiement généralisé, la mise en œuvre connaît aussi des avancées significatives. En effet, à l'exception du Cap-Vert et de la Guinée-Bissau, tous ces nouveaux pays ont déjà signé le protocole d'accord sur la mise en œuvre du programme avec INTERPOL.

La Guinée est le seul pays à avoir adopté tous les textes relatifs à la mise en œuvre du programme. À ce jour, la Gambie et le Libéria ont déjà reçu le premier lot d'équipements SIPAO. Les premières formations ont été respectivement dispensées en août et début septembre. Les équipements des autres pays ayant signé le protocole d'accord sont en cours d'acheminement et seront livrés au cours du mois de septembre.



Le prochain grand rendez-vous du programme au cours des trois prochains mois est sans conteste le Comité des Experts de la CEDEAO qui va plancher sur les points suivants :

- > Le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées lors du séminaire juridique du programme SIPAO qui s'est tenu en mars 2019, afin d'identifier les éventuels enjeux et les solutions à y apporter ;
- > L'examen et la possible adoption du projet de guide de bonnes pratiques du programme SIPAO en matière de protection des données à caractère personnel ;
- > L'examen et la possible adoption d'une recommandation soutenant la proposition d'élargissement du périmètre des données enregistrées dans le système SIPAO ;
- > L'examen et la possible adoption d'une recommandation sur l'actualisation de la liste des infractions.

Autre grand rendez-vous des prochains mois, le Comité de pilotage du programme, qui se réunit deux fois par an afin de travailler sur les avancées et le plan d'activité des prochains mois.

L'équipe du programme SIPAO est à votre service.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Séance d'information et de sensibilisation sur le programme SIPAO et son utilisation

9 - 11 septembre 2019 : Niamey (Niger)

3ème Séminaire juridique du programme SIPAO

22 - 24 octobre 2019 : Abidjan (Côte d'Ivoire)

Séance d'information et de sensibilisation sur le programme SIPAO et son utilisation

12 - 14 novembre 2019 : Accra (Ghana)

3ème Comité de pilotage et de coordination

26 - 27 novembre 2019 : Abidjan (Côte d'Ivoire)



INTERPOL

CONTACT

PROGRAMME SIPAO

infoWAPIS-SIPAO@interpol.int

www.interpol.int

AVERTISSEMENT



Le contenu de la présente brochure ne reflète pas la position officielle de l'Union européenne. Les informations et les opinions y figurant n'engagent que leur(s) auteur(s).